… de l'industrie à l'habitat

reconversion partielle de la Zone Industrielle des Charmilles

Les espaces industriels, aujourd'hui souvent sous utilisés dans les villes, représentent pourtant une ressource bâtie au potentiel indéniable. Ces bâtiments solides et fonctionnels peuvent aider à répondre à la demande croissante de logements et à combler le manque de surfaces d'habitation dans les centres urbains. De plus, la conservation de ces bâtiments permet de perpétuer l'histoire du lieu et leur transformation représente une économie d'énergie et de matériaux par rapport à une démolition suivie d'une construction neuve.

À Genève, la Zone Industrielle des Charmilles, ancien site de la Société Genevoise d'Instruments de Physique (SIP), est la dernière zone industrielle du centre ville encore en activité. Les bâtiments qui la composent sont restés quasiment intacts depuis leur construction, ils ont donc une valeur patrimoniale importante pour l'histoire de l'industrie genevoise ; ceux qui sont désaffectés présentent une bonne opportunité de créer du logement.

Le site se trouve à proximité du nouveau campus de la HEAD (Haute Ecole d'Art et de Design), qui amène un nouveau public d'étudiants et artistes dans le quartier. Le projet propose de créer des logements-ateliers à destination de ces nouveaux arrivants à partir des structures existantes, sans pour autant délocaliser les actuels usagers. La transformation des espaces se fera en tirant profit des qualités de l'existant et pour créer des surfaces domestiques, et le site offrira alors une synergie entre art, éducation, artisanat et habitat.

Projet de Master 2022

Morgan Simon

Groupe de suivi ; prof. Franz Graf, prof. Alexandre Blanc, Barbara Lambec

La transformation des espaces aura lieu principalement dans les deux bâtiments désaffectés au centre du site : l'ancien atelier de modelage accueillera les logements-ateliers, tandis que l'ancien couvert à bois servira d'atelier collectif à disposition des élèves et permettra la réalisation de travaux plus conséquents. Les autres bâtiments présents sur la parcelle seront laissés intacts, ce qui permet de ne pas délocaliser les locataires actuels et de conserver l'activité industrielle et artisanale dans cette parcelle au centre de Genève. La seule intervention dans la partie artisanale du site sera de libérer le passage en créant une rue couverte au niveau de l'ancien hangar des fontes : cet espace servira de point de rencontre entre les artisans et les étudiants et accueillera les échanges commerciaux entre ces deux publics. La création de cette rue améliore également la circulation piétonne dans l'ensemble de la parcelle, en remplaçant les impasses actuelles permettant d'accéder aux espaces par une grande boucle qui entoure tous les bâtiments.

Deux typologies sont proposées : la première, dans la partie Nord de l'ancien atelier, est destinée aux étudiants et prend la forme d'une chambre individuelle réduite au minimum au profit des espaces communs. L'espace de travail est commun à tous les locataires et permet aux étudiants de s'inspirer les uns les autres dans le processus de création artistique. L'absence de cuisines dans les logements au profit d'une cuisine commune permet quant à elle de renforcer les liens entre les locataires et d'appréhender un nouveau mode d'habiter, plus communautaire. L'occupation de ces logements se fait sur une courte durée, avec la possibilité de louer pour tout un semestre ou quelques semaines, dans le cas où l'étudiant souhaiterait rester sur place seulement le temps de réaliser un projet en particulier.

La deuxième typologie, dans la partie Sud du bâtiment, s'adresse quant à elle aux personnes désireuses de plus d'individualité. Chaque logement a sa propre entrée individuelle et son propre espace de travail. Les logements-ateliers se développent sur trois niveaux, avec l'atelier au rez-de-chaussée et les espaces domestiques dans les étages supérieurs. Ce type de logement vise plutôt un public d'étudiants diplômés et d'artistes confirmés souhaitant s'installer sur une plus longue durée.

Le concept d'intervention minimale s'applique, en particulier dans les espaces de travail qui sont conservés tels quels. Les logements nécessitant un supplément d'isolation afin d'être suffisamment confortables, les surfaces bénéficient d'un nouveau traitement, lisse et neutre, qui permet de contraster avec les surfaces d'origines conserver dans les ateliers. Ce contraste met d'autant plus en valeur la qualité patrimoniale de l'édifice.

Dans les deux types d'appartements, le passage obligatoire par l'espace d'atelier pour accéder au logement n'est pas anodin : il permet d'entretenir l'inspiration artistique, mais aussi de se souvenir de l'ancienne fonction du bâtiment et d'apprécier le patrimoine qu'il représente grâce aux matérialités d'origine.

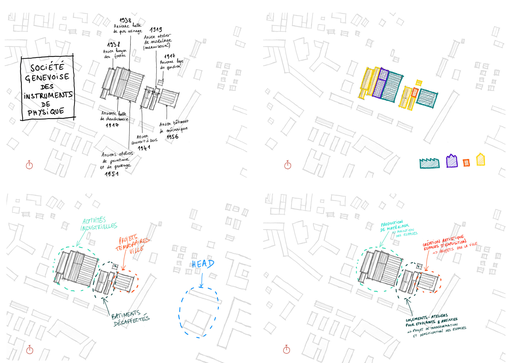
SOCIÉTÉ GENEVOISE DES INSTRUMENTS DE PHYSIQUE
1928
1929
1931
1956
1964
1964
1964